REPUBLIQUE DU BENIN

Cercle pour la Sauvegarde des Ressources Naturelles (Ce.Sa.Re.N ONG).

Siège social: Carré 1818 « j » Quartier Houénoussou 02 BP 268 Cotonou

Tel : (+229) 21003027 / 97084927; E-mail : cesarenong@yahoo.fr

N°2003-0100/DEP-ATL-LITT/SG-SAG-Assoc. du 17 juin 2003

N° IFU : 6201200889707

Atelier d'Echanges sur l'Elaboration de la Stratégie Nationale de mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques (APA).

RAPPORT

Grand Popo, 23-26 Avril 2013

Table des matières

Table des matières 2

Liste des figures 3

Liste des tableaux 3

Introduction 4

I. Synthèse du déroulement des activités (Jour 1) 4

1.1. Introduction sur APA 5

1.2. Les champs d'action pour la mise en œuvre de APA au Bénin 5

1.3. Brainstorming sur la définition d'une stratégie 6

1.4. Eléments d'une vision APA pour le Bénin 8

1.5. Brainstorming sur les indicateurs d'appréciation de la fonctionnalité du processus APA au Bénin. 9

II. Synthèse du déroulement des activités (Jour 2 et Jour 3) 11

2.1. Réussites, points forts et éléments déjà existants 11

2.2. APA au Bénin, quelques choix stratégiques 12

2.3. Stratégie APA et processus à suivre 15

2.4. Grandes orientations 15

Conclusion 20

Annexes 21

Liste des figures

Figure 1. Mise en place des idées vers une stratégie APA 7

Figure 2. Tableau du miracle souhaité pour APA 8

Figure 3. Indicateurs de réussite, points forts 12

Figure 4. Démarche pour atteindre la stratégie APA 15

Figure 5. Méthodologie de travail 16

Liste des tableaux

Tableau 1. Grandes idées émises par les participants 13

Tableau 2. Accords sur les prochains pas 16

Tableau 3. Activités prioritaires 18

Introduction

Du mardi 23 au vendredi 26 avril 2013, a eu lieu à l'hôtel Awale Plage de Grand Popo, un atelier d'échanges sur l'élaboration de la stratégie nationale de mise en œuvre au Bénin du Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partages des Avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques (APA). L'atelier a réuni une quarantaine de participants composés des membres du Comité interministériel APA, les Enseignants chercheurs des Universités du Bénin, les responsables des Laboratoires et Institutions de recherche, des ONGs impliquées dans la gestion durable de la biodiversité et des questions culturelles, les représentants des praticiens de la médecine traditionnelle, du secteur privé et des communautés. La liste exhaustive des participants est jointe en annexe.

L'atelier a pour but de renforcer l'engagement des acteurs béninois dans la mise en œuvre coordonnée du Protocole de Nagoya et préparer le processus d'élaboration de la stratégie nationale APA du Bénin. De façon spécifique, l'atelier vise à:

- Informer les participants sur les fondements et principes d'une stratégie APA
- Réfléchir avec les participants sur les grandes orientations de certaines questions importantes de la stratégie nationale APA
- Définir les prochaines étapes et modes de collaboration dans l'élaboration de la stratégie

Cet atelier se veut le cadre adéquat pour aider à organiser les acteurs de la mise en œuvre de l'APA à mieux aborder ce processus complexe sur la base de considérations, de méthodes et approches de communication et de diagnostic adaptés au contexte. Le présent rapport fait le bilan du déroulement de l'atelier.

I. Synthèse du déroulement des activités (Jour 1)

Le programme de l'atelier est joint en annexe.

La première journée a démarré par la cérémonie d'ouverture présidée par le Directeur Général Adjoint des Forêts et des Ressources Naturelles (DGA/FRN), le Colonel Aristide ADJADEME (voir discours en annexe 1). La première allocution fut celle Madame Barbara Lassen, représentante de l'Initiative pour le Renforcement des Capacités en matière l'APA. Elle a fait l'historique de l'Initiative et rappelé les efforts consentis depuis sa création et insisté sur les attentes de son Institution par rapport au présent atelier (Annexe 1). Ensuite, ce fut le tour du Colonel Sylvestre FANDOHAN, représentant de la GIZ/Bénin de souligner à travers son allocution l'importance du processus APA pour les pays africains en général et pour le Bénin en particulier. Il a manifesté l'intérêt de la coopération allemande pour le secteur forestier en général et spécifiquement pour les principes de partage juste et équitable

des avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques. Le DGA/FRN a, avant de prononcer l'ouverture officielle de l'atelier, rappelé les objectifs spécifiques fixés à l'atelier et les résultats attendus et exhorté les participants à se mobiliser pour faire avancer de façon significative, la mise en œuvre du processus APA au Bénin.

Les travaux proprement dits de l'atelier ont commencé par la connaissance mutuelle des participants. Ce fut un exercice fondé sur trois questions débattues en petits groupes (Qu'es ce qui vous amène ici, Qu'es ce qui devrait se passer afin que vous puissiez retourner satisfait et Qu'est ce qui serait un premier indicateur pendant l'atelier pour montrer que nous sommes entrain de satisfaire nos attentes) a permis de mieux faire connaissance tant sur le plan physique que sur le plan des attentes. Cet exercice a permis de reconnaitre les différents acteurs intervenants dans le domaine de la biodiversité au Bénin et membres du comité APA (Annexe 3). Les autres points développés au cours de cette première journée ont concernés la présentation d'un film introductif sur l'APA, l'état de mise en œuvre de l'APA au Bénin et les caractéristiques et éléments d'une stratégie nationale APA

1.1. Introduction sur APA

Un film d'environ 25 minutes a été projeté pour faire l'historique du processus APA, présenté quelques de cas concrets de bio prospection sur des ressources génétiques dans un certain nombre de pays africains. A l'issue de cette projection, la représentante de l'Initiative a présenté une communication pour revenir sur les fondements et quelques implications du Protocole de Nagoya sur l'APA. en effet, elle a insisté sur le fait que différents types de Ressources Génétiques sont utilisées à des fins différentes par différents types d'utilisateurs dans différents secteurs (pharmaceutique, protection de culture et semences, soins corporels et cosmétique, botanique et horticulture, élevage etc.). Aussi a-t-elle fait remarquer qu'un grand nombre d'acteurs sont impliqués dans ce processus avec des rôles uniques (fournisseur ou utilisateur, intermédiaire), multiple (fournisseur, intermédiaire et utilisateur ou une combinaison d'au moins deux rôles). Cette présentation a fait ressortir la complexité du processus APA.

1.2. Les champs d'action pour la mise en œuvre de APA au Bénin

Cette présentation été faite par le Colonel Bossou Bienvenu, Directeur Exécutif de CeSaReN ONG a permis de faire le point de la mise en œuvre des différents champs sur l'APA au Bénin. En termes de réalisations physique, on peut retenir :

- l'hébergement d'atelier international et l'organisation nationaux sur APA ;
- la mise en place du comité interministériel composé de 9 ministres et le renforcement de capacité des représentants de toutes les parties prenantes ;
- la signature par le Bénin le 28 octobre 2010 du protocole et communication de toutes les activités nationales sur le CHM ;
- la conduite du processus de ratification du protocole par le Bénin (ratification prévue pour Mai 2013) ;

- La prise en compte d'APA dans l'élaboration de la SPANB au Bénin.

En ce qui concerne la mise en œuvre des champs d'action, l'évaluation montre que le Bénin est en phase de démarrage pour la plupart des actions planifiées. Le chemin est encore long et beaucoup de travaux restent à réaliser pour la mise en œuvre du Protocole. Plusieurs efforts restent encore à consentir pour améliorer ce faible niveau de mise en œuvre. Cependant, plusieurs acquis sont à l'actif du Bénin en termes de mise en œuvre bien que certains champs n'aient pas encore connu un début de démarrage. Cette présentation a permis aux participants d'apprécier encore l'importance de la tâche à accomplir pour une opérationnalisation de l'APA au Bénin.

1.3. Brainstorming sur la définition d'une stratégie

Dans le but d'harmoniser les points de vue et de capitaliser les perceptions des participants sur ce qu'est une stratégie et ce qui ne l'est pas, des travaux en groupes ont été organisés pour définir une stratégie. Cet exercice a permis de circonscrire le contenu d'une stratégie et donc d'harmoniser les points de vue et clarifier les idées à ce sujet. La synthèse des points de vue est présentée dans la figure 1.

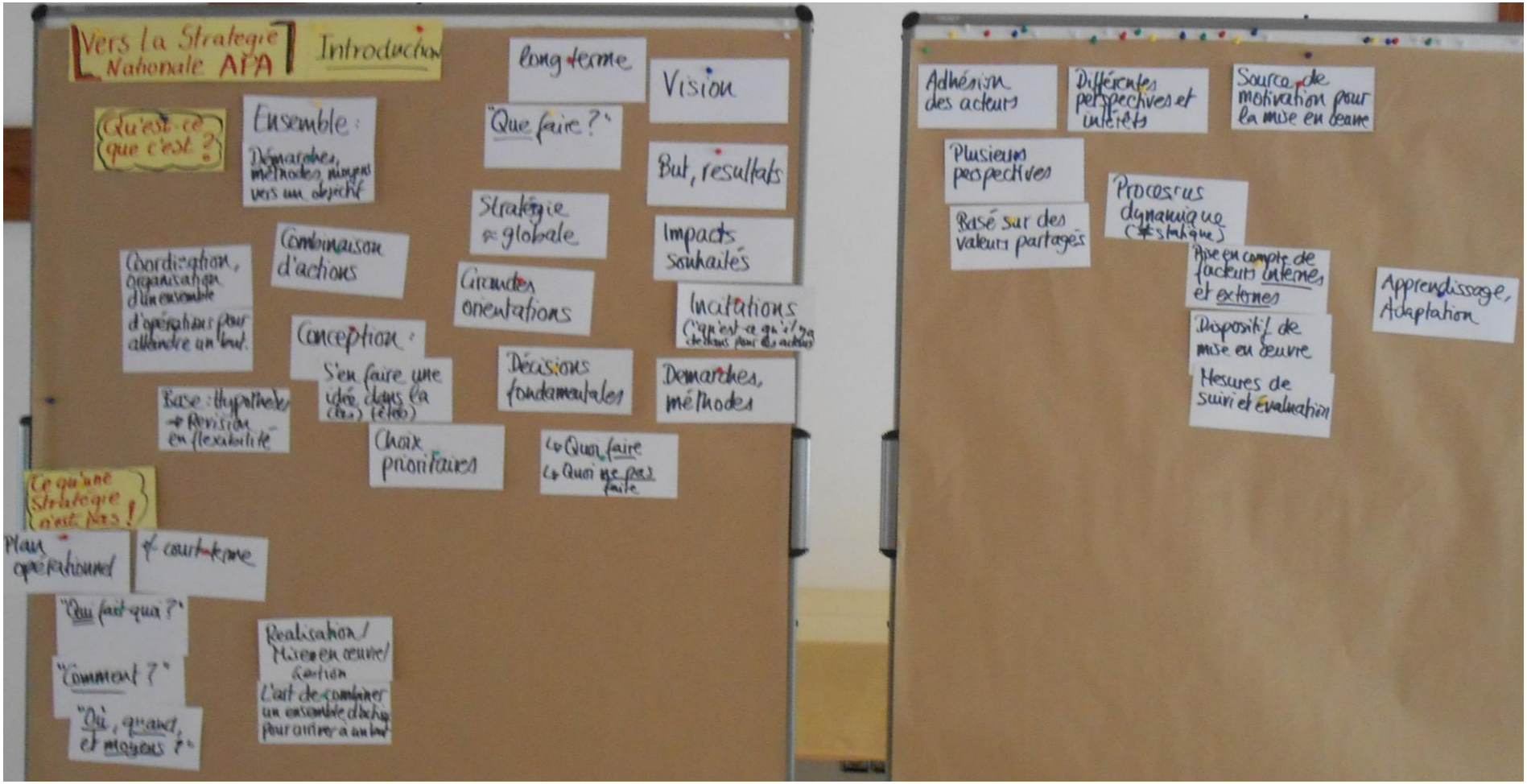

Figure 1. Mise en place des idées vers une stratégie APA

1.4. Eléments d'une vision APA pour le Bénin

Pour répondre à cette question, des groupes ont été constitués et ont réfléchi sur le contenu d'une vision APA pour le Bénin à travers un miracle (situation parfaite pour l'APA au Bénin). La parole a été donnée aux représentants de chaque groupe. A la fin, des discussions ont permis de sortir et d'élucider les points oubliés ou mal compris. La figure ci-dessous résume le miracle souhaité pour le Bénin en matière d'APA.

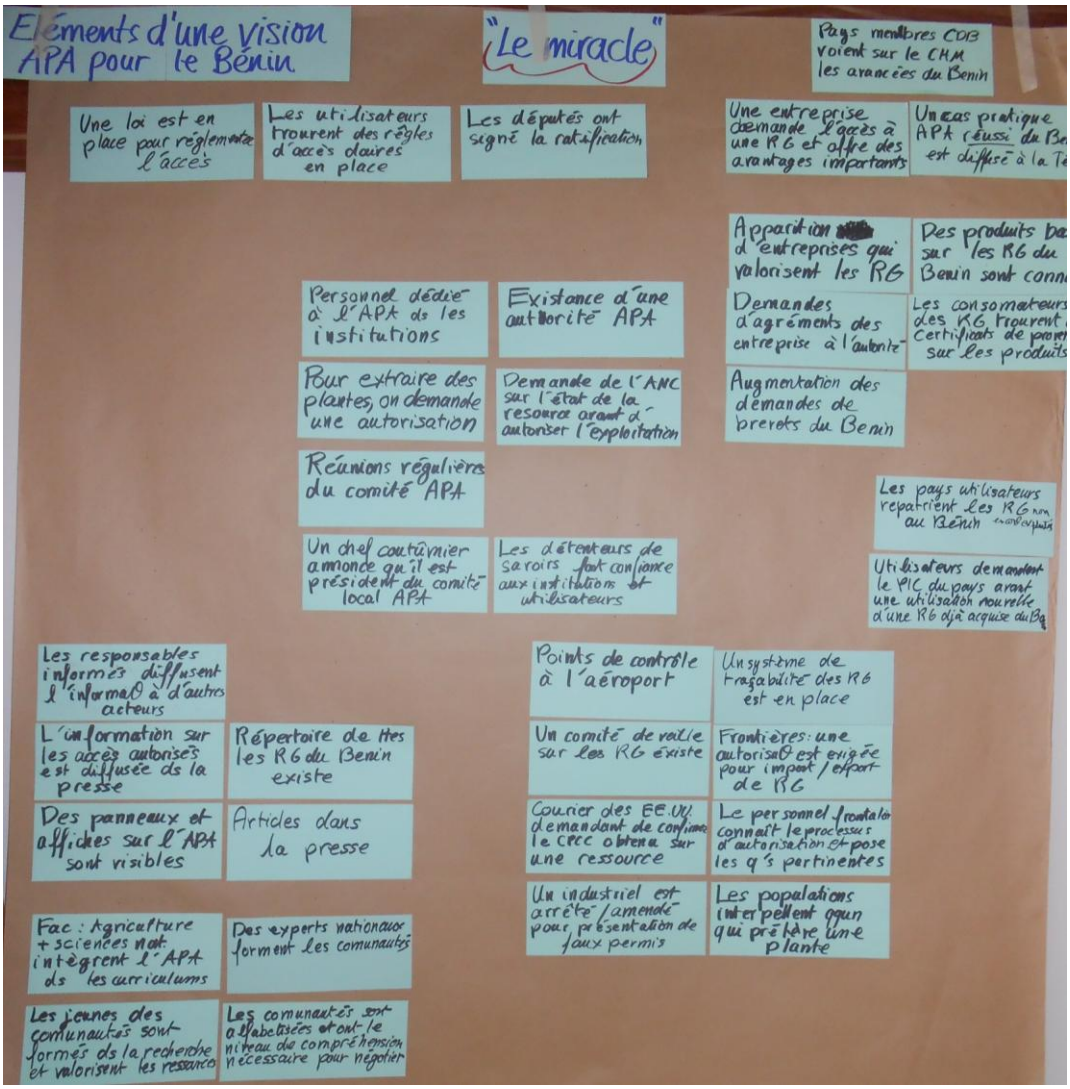

Figure 2. Tableau du miracle souhaité pour APA

1.5. Brainstorming sur les indicateurs d'appréciation de la fonctionnalité du processus APA au Bénin.

A l'issue du brainstorming sur les éléments de la vision APA, les participants ont réfléchi sur les éléments qui, selon eux, permettront de dire qu'APA fonctionne bien. La synthèse des idées évoquées se présente comme suit :

- Les lois sont votées ;
- Demande d'une autorisation pour extraire les plantes ;
- Les forêts qui conservent leurs ressources ;
- Une discussion de réussite entre deux détenteurs de ressources disant qu'il a pu faire un contrat avec une personne qui voulait une ressource ;
- Existence d'une autorité APA ;
- Les populations m'interpellent parce que j'ai prélevé un organe dans leur forêt ;
- Apparition de plusieurs entreprises dans la valorisation des ressources génétiques (naissance d'accord d'exploitation à travers les demandes d'agrément ;
- Réunions régulière avec le comité ;
- Entreprise demande l'accès à une ressource et offre des avantages impressionnant ;
- Existence des comités locaux APA ;
- Avance pour la valorisation d'une plante qui guérit une maladie ;
- Floraison (multiplication) de jardins botanique au Bénin ;
- Une association de la médecine traditionnelle demande une certification pour l'exportation d'une ressource au Bénin ;
- Une firme procède à la remise de bénéfice officiel à la télé d'une somme importante ;
- Réception d'un courrier des EU demandant qu'on confirme par la structure officiel d'un document qui a accompagné l'exportation d'un produit au Bénin ;
- Point de contrôle existant et fonctionnel à l'aéroport et au port de Cotonou ;
- Panneaux publicitaire sur APA au Bénin ;
- Demande de l'autorité sur la situation de la ressource avant d'autoriser son exploitation ;
- Accords entre laboratoires et communauté pour l'exploitation des savoirs traditionnels ;

- Répertoire de toutes les ressources génétiques au Bénin ;
- Existence de personnel s'occupant des questions APA dans l'administration (institution) ;
- Boom en termes de publication scientifique en matière d'APA ;
- Partage de l'information à la base ;
- Respect au niveau des frontières des autorisations d'export et d'import des ressources génétiques et savoir poser des questions pertinentes par rapport à la ressource ;
- Visibilité au niveau de la traçabilité du produit à l'extérieur.

II. Synthèse du déroulement des activités (Jour 2 et Jour 3)

Les travaux des deux derniers jours sont inter reliés et concernent principalement les points ci-après :

- **Echanges sur les grandes orientations de la stratégie béninoise APA :** Echanges sur la vision et les objectifs de l'APA au Bénin, identification de thèmes et de choix stratégiques pour l'APA au Bénin, discussion de perspectives, intérêts et doutes des acteurs aux thèmes identifiés
- **Feuille de route** : Prochaines étapes dans l'élaboration de la stratégie APA au Bénin, Rôles des acteurs et implication des parties prenantes. A cet effet, les rubriques et activités ci-dessous ont été développées.

2.1. Réussites, points forts et éléments déjà existants

Après le rappel et la synthèse des activités de la journée 1, les participants ont été regroupés dans le jardin pour estimer sur une échelle de 1 à 10, le niveau actuel du Bénin sur APA (Annexe 4). Après que chaque participant se soit positionné sur un numéro, une moyenne a été faite et a été de 3,5 retenues par tous.

De retour dans la salle de conférence, les indicateurs de réussite, points forts ont été énumérés par les participants. Les différentes réponses sont résumées sur la figure 3.

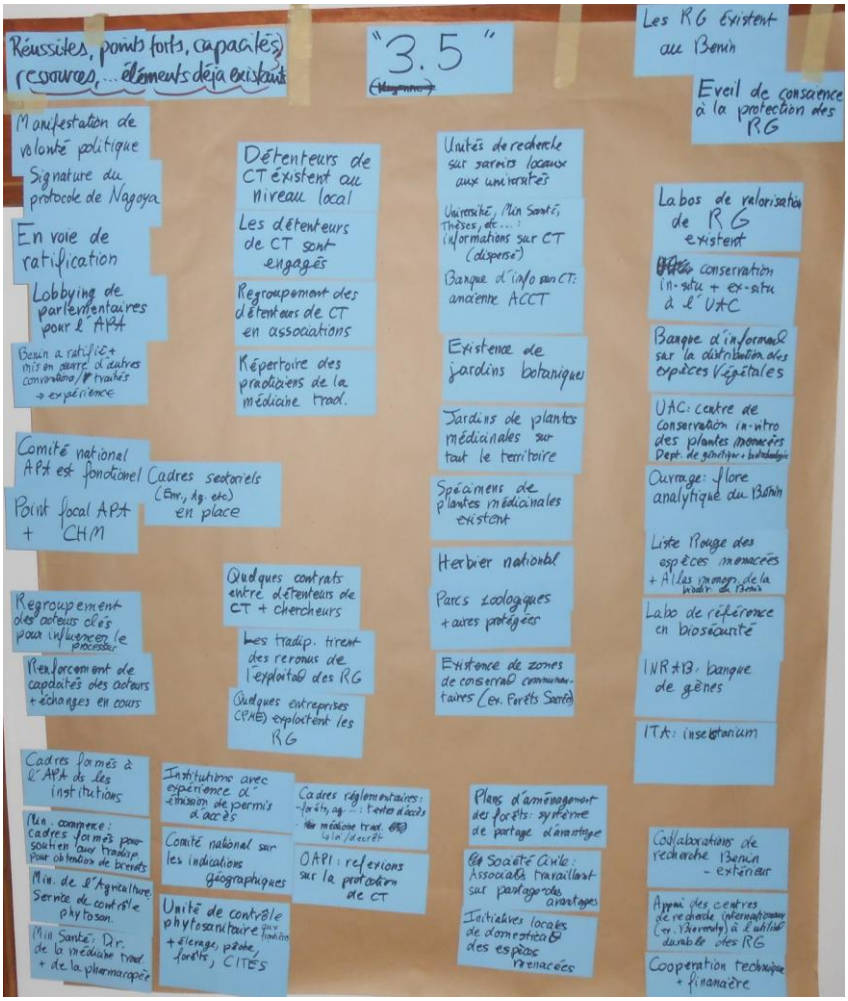

Figure 3. Indicateurs de réussite, points forts

2.2. APA au Bénin, quelques choix stratégiques

Cette présentation du Capitaine Hugues Akpona, Point focal APA a comporté six thèmes à savoir : système de valorisation et/ou protection; cadre réglementaire ; Système de permis ; rôle de l'état dans les négociations de contrats ; protection des connaissances traditionelles ; procédures pour la recherche non-commerciale ; de la bio prospection au commerce de matières premières ; procédures pour la recherche non-commerciale. Pour chacun de ces choix stratégiques qui ne sont pas exhaustifs, des explications ont été données par le communicateur et ont permis d'éveiller la conscience des participants sur la complexité du processus mais aussi et surtout sur l'importance d'échanger et de discuter pour aboutir à des choix réalistes, pertinents et réalisables au niveau national.

A la session de la soirée, chaque choix stratégique a été inscrit sur un tableau et librement, les participants, comme dans un marché ont parcouru chaque tableau pour donner leur point de vue sur les choix. La synthèse des points de vue est résumée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1. Grandes idées émises par les participants

Thématiques	**Réponses données par les participants**
Système de valorisation et/ou de protection	-Valorisation et protection, mais faire attention aux lois sur la valorisation -Mettre l'accent sur la protection juridique par brevet -la valorisation parait plus intéressante car tout ce qui est fermé donne beaucoup de possibilité à la fraude -sans commerce, pas d'avantage, d'accord mais pensons à valoriser les CT et RG pour commercialiser les produits fini et non les matières premières -Orientation vers le marché avec protection des RG et CT -Les décisions d'ouverture au marché se feront au cas par cas -Protection d'abord, marché ensuite d'où gestion durable.
Cadre réglementaire	-Fixer les règles et veiller à leur application. -Prendre des dispositions réglementaires pour rendre obligatoire l'acquisition de brevets aux RG et CT par les détenteurs avant tout accès par les utilisateurs -cadre réglementaire reflétant les réalités béninois -Proposer un avant projet de loi sur APA, définir toutes les conditions dans chaque domaine. Pas de choix, passé forcément par la loi. -Une approche intersectorielle et une loi détaillée -Cadre national unique, mais avant faire l'état des lieux du cadre juridique existant
Rôle de l'Etat dans la négociation des contrats	-Actif et facilitateur avec contrôle d'un organe indépendant et suivi régulier par un organe pour éviter un certain nombre de dérapage dans les négociations des contrats. Eviter de politiser APA -L'Etat doit participer au financement de la mise en œuvre APA et du processus d'application. Il doit donner des marges en ce qui concerne le partage des bénéfices entre fournisseurs et exploitants. -Garantir les intérêts des vrais producteurs et éviter de répliquer l'expérience du coton qui échappe aux paysans et qui engraisse les intermédiaires politisés. -Différencier RG et CT. Etat facilitateur et ONGs actifs
Protection des connaissances traditionnelles	-Garanties nécessaires (brevet) -Législation nationale spécifique CT ; CPCC -Loi APA qui précise les conditions d'accès ; organe centrale de régulation/vulgarisation

	-Privilégié la recherche opérationnelle et tenir compte des perceptions et pratiques des vrais détenteurs. Aller à leur école - Définir des critères d'identification des vrais détenteurs des connaissances traditionnelle et protection des CT dans le but de la sauvegarde de nos patrimoines -Veiller à la protection des CT avec la participation des communautés locales et autochtones comme recommandé par la CDB et le protocole de Nagoya.
Système de permis	-Choix du guichet unique en vue de réduire les couts, les délais, les procédures et les formalités d'obtention de permis (Ex : Une structure type, agence avec éventuellement démembrement au niveau régional, déconcentré pour accès facile à tous et régulation. Présidence assuré par un ministère ou toutes personnes compétentes. -Donner le pouvoir à un organe composé de gens élus par leurs pairs. -Editer des permis qui ne donnent pas possibilité de contrefaçon -Choix du système décentralisé -Guichet unique plus ANC unique pour éviter les conflits d'attribution mais attention à la lourdeur d'une grosse structure
Procédures pour la recherche non commerciale	-Une autorité APA délivre un permis de récolte à tout chercheur qui manipule du matériel génétique -Oui, car sans RD pas de valorisation donc pas d'avantage. Mais qu'il revienne à la source lorsqu'une opportunité de commercialisation est trouvée. - Recherche opérationnelle= prix, distinction pour les chercheurs sur les CT. -Financement conséquent des chercheurs non commerciaux pouvant à coup sur aboutir à une amélioration des MTA -Oui, une autorité qui règle tous les accès et les procédures. Recherche simplifié s'il ya la bonne foie et la transparence car difficile de prévoir toutes les implications bénéfiques.

2.3. Stratégie APA et processus à suivre

La deuxième communication du point focal APA a porté sur la clarification du processus devant conduire à l'élaboration de la stratégie APA au Bénin. La démarche proposée est résumée à la figure 4.

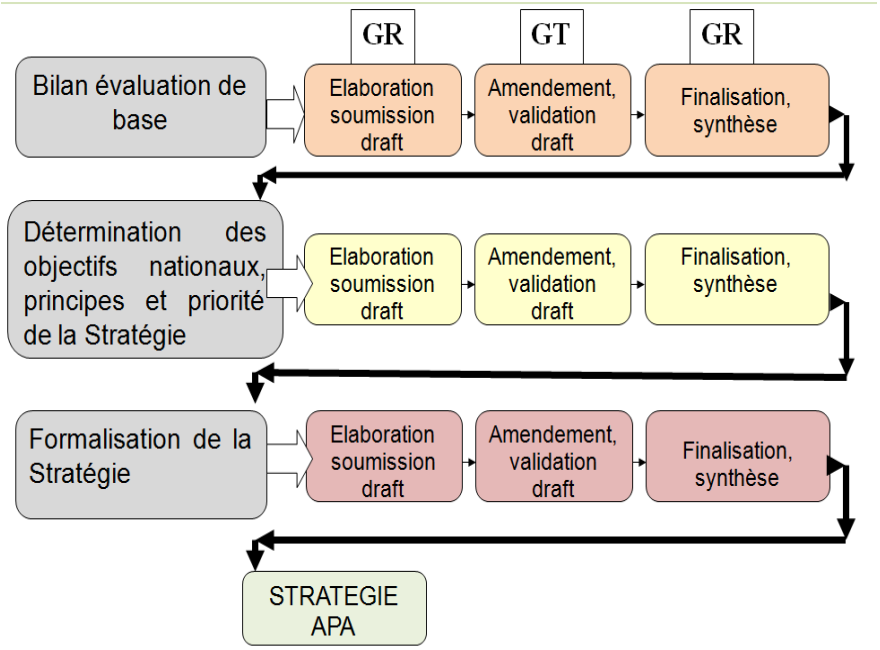

Figure 4. Démarche pour atteindre la stratégie APA

Les participants à l'atelier ont compris à travers cette communication le lien entre les outputs de l'atelier et la suite du processus. Ils ont cependant formulé la recommandation d'insérer dans le processus l'endossement politique du pays à travers une adoption de la stratégie.

2.4. Grandes orientations

Pour le Jour 3, deux grandes activités ont été réalisées: la contribution et implication des parties prenantes et l'accord pour les prochains pas. Les groupes de travail mis en place ont été fondés sur les provenances comme présenté à la figure 5.

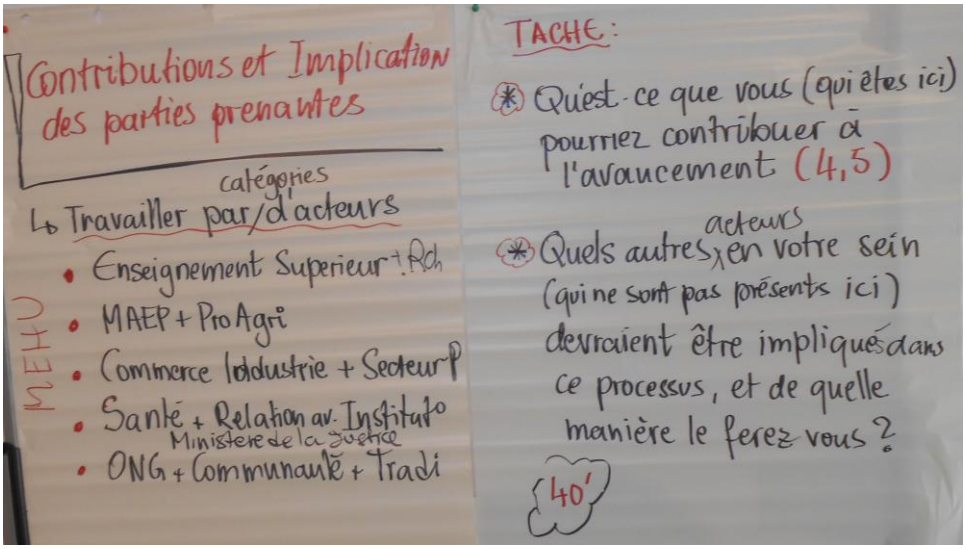

Figure 5. Méthodologie de travail

Les résultats de ce travail sont résumés dans le tableau 3.

A la suite de ce travail, des activités prioritaires nécessitant peu ou pas de moyens ont été évoqués (tableau 2).

Tableau 2. Accords sur les prochains pas

Quoi ?	**Qui ?**	**Avec qui ?**	**Quand ?**
Mettre en place du comité national APA	Point focal	Personnes ressources	Fin Mai
Développer un projet de stratégie APA	Point focal	Personnes ressources	Fin 2013
Faire un inventaire de textes législatifs et réglementaires par rapport à l'APA	Point focal	Représentants des ministères concernés et juristes	Fin juillet
Faire un inventaire des connaissances traditionnelles et la santé humaine	Min Santé	Groupe d'expert pluridisciplinaire	Fin septembre
Actualiser le répertoire des détenteurs des CT	Min Santé	Groupe d'expert pluridisciplinaire	Fin septembre
Recenser les documents existants	Jardin botanique et zoologique UAC	PF APA, herbier national, Bioversity,	Fin 2013

des RG au Bénin		LEA, INRAB,	
Formalisation du comité National APA	Point focal	Acteurs non étatiques présents ici	Fin septembre

Tableau 3. Activités prioritaires

Questions	**Contribution pour avancer vers 4,5**	**Autres acteurs**	**Procédures**
Enseignement supérieur et recherche	-Répertoire de toutes les institutions s'occupant de la valorisation des CT -Introduction de APA dans les curiculas existants -Sensibiliser/former détenteurs ST sur obtention de titres de protection sur les CT -Elaboration charte d'étique pour labos de recherche -Intensifier l'accompagnement des détenteurs des CT pour la valorisation -Participer au processus d'identification des CT -Compilation des données existantes sur les RG et leur mise à disposition	Biochimistes, nutritionnistes, médecins, socio-anthropologues, zoologues-entomologues, physiologistes, UAC/Vice recteur, UP/Vice recteur, DNRST, IITA, Africa rice.	Atelier d'information au sein de la communauté universitaire
MAEP et ProAgri	-Elaboration de la stratégie APA et du plan d'actions -Analyse du cadre législatif et réglementaire -Réflexion sur les éléments du cadre institutionnel	Direction de la pêche Direction de l'élevage	Information et échange sur importance APA et processus dans lesquelles MAEP est impliqué
Commerce, Industrie, Secteur privée	-IEC : Compte rendu des travaux à la base -Recenser les besoins et attentes des acteurs à la base -PME/PMI à travers IEC -CRIAD : cercle de réflexion et d'invention pour le développement à travers IEC -Sensibilisation des détenteurs des CT	Ministère de la culture, des finances et sociologues-anthropologues	
Santé, relation avec les institutions et ministère de la justice	MS/ -Organiser des ateliers d'échanges à l'intention des PMT -Financer des recherches sur les CT à l'endroit de leurs détenteurs -Organiser des séances d'informations (journée porte ouverte) à l'endroit des populations	DPP DNSP : Direction National de Santé Publique DRF : Direction de la Recherche et de la	-Restitution des travaux des ateliers à la source -Susciter la participation de tous les autres acteurs dans

		Formation	le processus -Créer des commissions APA dans les ministères et les doter de moyens -Instituer une journée nationale sur les CT et RG
	MCRI/ -Lobbying auprès de l'AN pour ratification du protocole de Nagoya -Séances d'échanges et d'information à l'endroit des associations des PMT		
	MJLDH/ -Inventaires des textes législatifs et réglementaires existants sur APA en collaboration avec le MEHU-		
ONG, Communautés et praticiens de la MT	-Restitution à la base et organisation de séances de sensibilisation -Recueillir les avis des autres acteurs et faire un feedback au PF APA -Susciter la culture des PM et visite d'échange sur les JB et JPM -Aider les détenteurs de CT à se faire connaitre	-Réseau SALEM, Forum Biodiversity, Coalission verte, ANAPRAMETAB, JINUKUN, Jeunesse sans frontière. Dignitaires des Forêts Sacrées, Les autres ONG intervenants dans le domaine	Contact, bouche à oreille, radio de proximité Partage d'infos et formation

Conclusion

L'évaluation de l'atelier a été faite en permettant aux participants de répondre à deux questions par groupe de personnes.

- Comment voyez-vous cet atelier et ses résultats par rapport à vos attentes ?
- Qu'est ce que vous avez appris pendant ces 3 jours ?

Les différentes observations sont : Atelier bien formateur, bien réfléchi et les résultats sont concrets et donnent une lueur d'espoir. Le respect du chronogramme et la concordance des thèmes avec le contenu de l'atelier. Méthodes d'enseignement bien appréciées. Pour les tous nouveaux, ils ont compris ce qu'est l'APA.

La clôture de l'atelier a été faite par le Point focal APA. Il a exprimé sa satisfaction et remercié tous les acteurs présents en passant par les modérateurs (Hugues et Kathrin), la représentante de l'Initiative APA (Barbara), le représentant de la GIZ (Mr. Fandohan), le DE de CeSaReN-ONG (Mr. Bossou Bienvenu) et son équipe, et enfin tous les participants. Il a enfin souhaité voir le processus APA du Bénin grandir et arriver au bout. Ceci passera par la volonté personnelle et le travail collectif de tous les acteurs. L'atelier a été clôturé aux environs 14h.

Annexes

Annexe1 : Allocution de Barbara

giz

Allocution Grand Popo

Monsieur le Directeur Général Adjoint des Forêts et des Ressources Naturelles
Monsieur le Point Focal de la CDB
Monsieur le Directeur Exécutif de CeSaReN
Chers Participants

Merci aux organisateurs de nous avoir invités ici à Grand Popo

Salutations du Coordinateur de l'Initiative de renforcement des capacités pour l'APA

Initiative multi-bailleurs : Allemagne, Norvège, Danemark, Union Européenne, Institut de la francophonie pour le développement durable.
Le Ministère Fédéral Allemand pour la coopération économique et le développement, le BMZ, est le hôte de l'Initiative, la GIZ met en œuvre
Débuté en 2005 sur la demande des pays Africains
Etendue aux pays ACP depuis 2 ans : financement UE

Soutien au groupe Africain pour les négotiations du protocole de Nagoya : coordination, dialogues entre acteurs au niveau régional, formations, expertise technique ; préparation des CAL

Maintenant : Point fort sur soutien pour la mise en œuvre: cadres règlementaires, mais aussi cas pilotes de valorisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels menant à un partage juste et équitable des avantages.

Soutien au Bénin (Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme et CESAREN) depuis 3 ans, en espérant continuer

Renforcement des capacités au niveau régional : échanges, formations
Formation sur les processus d'implication des parties prenantes, maintenant appui aux pays dans leurs processus. Benin 1er pays.

L'objectif de l'APA est de partager équitablement les avantages, pour ainsi contribuer au développement durable, à la réduction de la pauvreté et à la conservation des ressources. Ceci ne peut être obtenu qu'avec l'implication des parties prenantes, dont les divers Ministères sectoriels ici présents, les communautés locales et le détenteurs de savoirs traditionnels, la recherche, le secteur privé.

Impressionnée par la qualité du groupe d'acteurs ici réunis qui représentent les perspectives et les intérêts les plus importants sur la question ; vous souhaite des échanges fructueux au long de ces 3 jours d'atelier mais surtout aussi au-delà, dans l'élaboration et la misen en œuvre du cadre Béninois sur l'APA.

Stand: Erstellt von: Seite 1

Annexe 2 : Allocution du DGAFRN

ALLOCUTION DE MONSIEUR DIRECTEUR GENERAL DES FORETS ET DES RESSOURCES NATURELLES A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ATELIER D'ECHANGES SUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE APA

(Grand Popo, le 23 Avril 2013)

Avril 2013

- Madame la Directrice de Programme de Promotion de l'Agriculture de la Coopération Technique Allemande (ProAgri) ;
- Madame la Représente de l'Initiative pour le Renforcement des Capacités en matière d'Accès et de Partage des Avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques (APA) ;
- Monsieur le Point Focal de la Convention sur la Diversité Biologique ; (CDB) ;
- Monsieur le Directeur Exécutif de CeSaReN ONG ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des divers ministères sectoriels ;
- Mesdames et Messieurs les Enseignants Chercheurs et Responsables de Laboratoire en vos divers rangs et qualités
- Mesdames et Messieurs les responsables des Organisations de la Société Civile, des Entreprises privées utilisatrices des Ressources Génétiques et des Connaissances traditionnelles,
- Messieurs les Représentants des Praticiens de la Médecine Traditionnelle et des Communautés locales.
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi, avant tout propos, de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de souhaiter la bienvenue dans cette ville historique de Grand Popo et de témoigner ma profonde gratitude à vous tous qui avez bien voulu faire le déplacement pour répondre présents à cette rencontre en dépit de vos nombreuses occupations. Votre présence à cette assise constitue un symbole

vivant de l'importance que vous accordez aux questions liées à la conservation et valorisation de la biodiversité, à l'économie verte, au développement durable pour ne citer que ceux là.

Mesdames et Messieurs,

Le thème qui nous réunit ici à savoir l'Accès aux ressources génétiques et le Partage des Avantages (APA) issus de leur exploitation a été ajouté, en 1992, aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique à la demande des pays en développement qui concentrent sur leurs territoires environ 80 % des ressources génétiques mondiales afin de leur donner le moyen de commercialiser de façon profitable "leurs" ressources génétiques afin de contribuer à la réduction de la pauvreté, de créer une incitation économique pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

Pour concrétiser cet objectif, la communauté internationale a adopté le 29 octobre 2010 à sa dixième Conférence des Parties à la CDB tenue à Nagoya au Japon, un Régime international sur l'Accès et le Partage des Avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques (Protocole APA).

Au vu de l'importance de l'APA, le Bénin a procédé à la signature du protocole le 28 octobre 2011 et a initié, avec l'appui des partenaires locaux, nationaux et internationaux, plusieurs actions pour informer, sensibiliser, communiquer et renforcer les capacités des acteurs nationaux et régionaux sur l'APA. Cette démarche a permis d'avancer considérablement dans le processus de ratification du protocole et de nous rendre aptes à poursuivre la mise en œuvre du Protocole au niveau national.

Mesdames et Messieurs,

Honorables Invités,

L'APA s'intègre parfaitement bien dans les principes de l'économie verte. En effet, comme vous le savez sans doute déjà, si les ressources génétiques sont exploitées de manière rationnelle et dans l'esprit du Protocole de Nagoya, elles peuvent contribuer de manière substantielle à la réduction de la pauvreté et c'est le plus grand défi de notre temps. Il est donc important pour nous de jouer notre partition de sorte que les bénéfices découlant de l'utilisation et de l'accès aux ressources génétiques ainsi qu'aux connaissances traditionnelles associées soient partagés équitablement avec les pays et les communautés qui les ont fournies. Jouer notre partition signifie un engagement collectif pour profiter de l'opportunité que nous offre ce Protocole. Cette mobilisation ne peut se construire et aboutir à de bons résultats que si

des bases réelles et consensuelles de mise en œuvre de ce processus complexe qu'est l'APA sont définies et acceptées par tous.

Définir les bases signifie qu'une stratégie correcte, fiable et participative est élaborée au niveau national et s'applique à tous. Ce processus n'est pas facile compte tenu de la complexité de l'APA, des mécanismes nationaux existants, de la nécessité d'impliquer plusieurs secteurs dans le processus et enfin de s'intégrer dans la coopération bilatérale et multilatérale vu l'inexistence de frontières pour les ressources génétiques.

Mesdames et Messieurs,

Chers participants

Au regard de tout ce qui précède, vous convenez avec moi que l'élaboration d'une stratégie pertinente et surtout applicable ne peut être perçue comme étant le devoir d'une partie prenante prise isolement. La réussite de cette mission citoyenne ne sera efficace et efficiente que lorsque chaque partie prenante y aura contribué à sa manière. C'est pourquoi cet atelier d'échanges sur l'élaboration d'une stratégie nationale APA vient à point nommé pour permettre à chacun et à tous de cerner la complexité du processus, d'identifier la partition à jouer et surtout d'inciter notre engagement au processus.

Mesdames et Messieurs, chers participants

C'est vous dire que le présent atelier revêt pour nous une importance toute particulière, présente un enjeu de taille et constitue un défi majeur du moment où vous serez amenés à :

- mieux comprendre les fondements et principes d'une stratégie APA
- réfléchir sur les grandes orientations de la stratégie nationale APA
- définir les prochaines étapes et modes de collaboration dans l'élaboration de la stratégie.

Je suis convaincu que vous accorderez toute l'attention nécessaire aux différentes étapes de cet atelier et que vous conduirez des débats libres, ouverts dans un climat de convivialité et de confiance mutuelle. D'ores et déjà, je suis rassuré qu'avec l'expertise nationale remarquable ici réunie et le professionnalisme des facilitateurs invités, les objectifs fixés pour cet atelier seront pleinement atteints.

Je m'en voudrais de terminer mes propos sans remercier très sincèrement l'Initiative pour le renforcement des capacités en matière d'APA et la Coopération Technique Allemande (GIZ) pour les appuis technique et financier continus qu'elles ne cessent d'apporter au Bénin dans la mise en œuvre du Protocole. Notre souhait est que ces soutiens nous accompagnent jusqu'à la mise en œuvre totale du Protocole.

Mes remerciements vont également au Directeur Exécutif de l'ONG CESAREN qui a su créer avec le Point Focal APA , un cadre et une intelligente synergie d'action avec les autres parties prenantes pour assurer une bonne continuité des activités et donner un rythme soutenu et harmonieux à la mise en œuvre du Protocole au Bénin.

C'est sur ces mots que je déclare ouvert, ce jour 23 Avril 2013, l'atelier d'échanges sur l'élaboration de la stratégie nationale APA.

Plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.

Annexe 3: Liste de présence

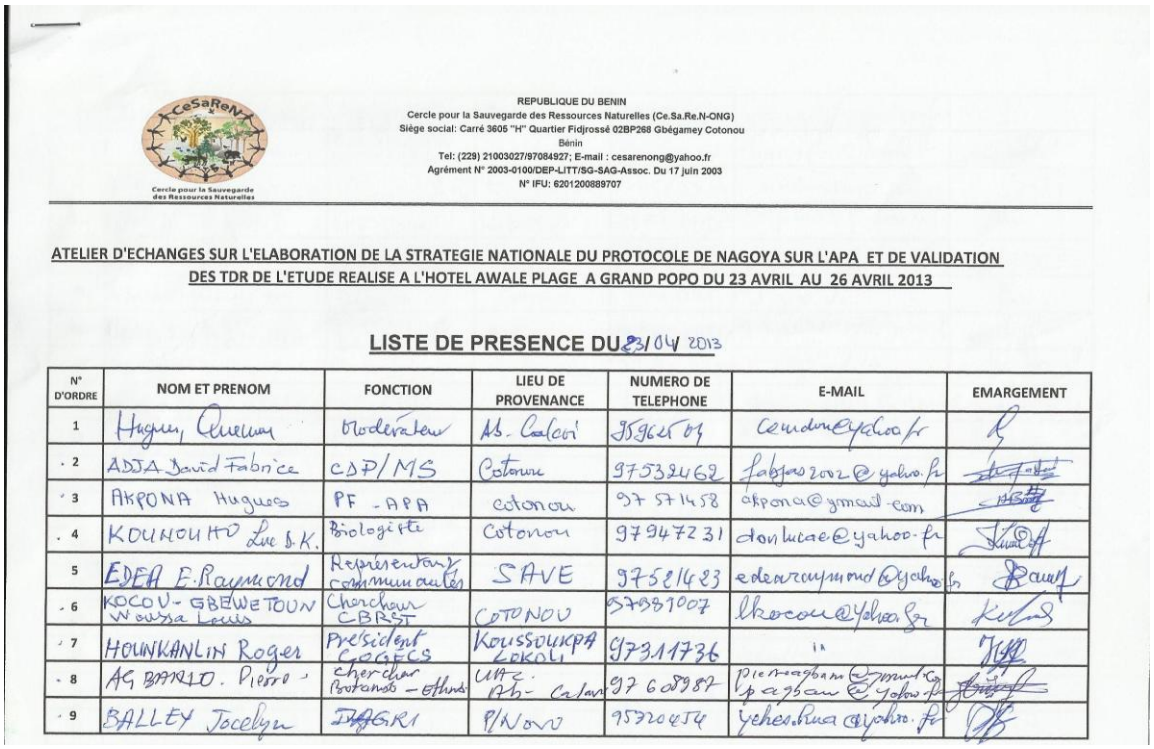

REPUBLIQUE DU BENIN
Cercle pour la Sauvegarde des Ressources Naturelles (Ce.Sa.Re.N-ONG)
Siège social: Carré 3605 "H" Quartier Fidjrossé 02BP268 Gbégamey Cotonou
Bénin
Tel: (229) 21003027/97084927; E-mail : cesarenong@yahoo.fr
Agrément N° 2003-0100/DEP-LITT/SG-SAG-Assoc. Du 17 juin 2003
N° IFU: 6201200889707

Cercle pour la Sauvegarde des Ressources Naturelles

ATELIER D'ECHANGES SUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DU PROTOCOLE DE NAGOYA SUR L'APA ET DE VALIDATION DES TDR DE L'ETUDE REALISE A L'HOTEL AWALE PLAGE A GRAND POPO DU 23 AVRIL AU 26 AVRIL 2013

LISTE DE PRESENCE DU 23/04/2013

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM	FONCTION	LIEU DE PROVENANCE	NUMERO DE TELEPHONE	E-MAIL	EMARGEMENT
1	Hugues, Quenum	Modérateur	Ab. Calavi	95962504	cemdon@yahoo.fr	[illegible]
2	ADJA David Fabrice	CDP/MS	Cotonou	97532462	fabjas2002@yahoo.fr	[illegible]
3	AKPONA Hugues	PF - APA	cotonou	97571458	akpona@gmail.com	[illegible]
4	KOUNOUHO Luc D.K.	Biologiste	Cotonou	97947231	donlucae@yahoo.fr	[illegible]
5	EDEA E.Raymond	Représentant communautés	SAVE	97521423	edearaymond@yahoo.fr	[illegible]
6	KOCOU-GBEWETOUN Woussa Louis	Chercheur CBRST	COTONOU	97981007	lkocou@yahoo.fr	[illegible]
7	HOUNKANLIN Roger	Président COGECS	KOUSSOUKPA LOKOLI	97311736	"	[illegible]
8	AGBANLO. Pierre	chercheur Botanist - Ethnos	UAC Ab. Calavi	97608987	pierreagban@gmail.com pagban@yahoo.fr	[illegible]
9	BALLEY Jocelyn	DAGRI	P/Novo	95720454	yches.hua@yahoo.fr	[illegible]

10	ADANDE François	DG/ANAPI	Cotonou	97770490	adandef@yahoo.fr	
11	GANFON Habib	Labo Phcognosie CBRST (Chercheur)	P/Novo	94079887	hganfon@yahoo.fr	
12	N'DANIKOU Sognigbé	Assistant Scientifique Bioversity	Cotonou	95122703	s.ndanikou@cgiar.org	
13	ALY Djima	Chercheur	Abomey-Calavi	95097[illegible]	alydjima5@yahoo.fr	
14	GBENOU Joachim D.	D/FAST-Nati UP D/LAPHE UAC	Natitingou cotonou	97533551 64116222	gdjim@yahoo.fr	
15	FANDOHAN Sylvestre	Coordonnateur ProAgri/GIZ	Cotonou	97312238	sylvestre.fandohan@giz.de	
16	GANGNIAHOSSOU Eric	Economiste DC API-BENIN	Cotonou	95426254	ganerico@yahoo.fr	
17	HOUNKPONOU Guy-Bertin	Contrôleur des denrées	Porto-Novo	97.26.21.98	guybertinh@yahoo.fr	
18	SALAVI Gabriel	pdt PMT/Littoral	Cotonou	97887194	sgama01@gmail.com	
19	PADONOU Antoine	PDT PMT/Collines	Dassa-Zoumè	95816911	Antoine@yahoo.fr	
20	AKATI Marie Louise	Expert en commerce internati.	Cotonou	97594792	mlakati@yahoo.fr	
21	ADOUKONOU A.S. Hubert	Enseignant-Chercheur UAC/FAST	Cotonou	95852838	hadonkas@yahoo.fr	
22	SAGBO Patrice	ADED-ONG	COTONOU	95955583	psagbo@yahoo.fr	
23	AGBANGLA Gaëtan	Personne Ressource	COTONOU	97590748	gatanagban@yahoo.fr	
24	AKOEGNINOU Akpovi	Enseignant chercheur FAST/UAC	cotonou	93023875	akoeguin@bj.refer.org	
25	ADJADE ME Aristide	DGFRN	cotonou	97373700	afadjademe@yahoo.fr	
26	HOUNGNIHIN Roch	CPNPMT-DS	Cotonou	95067335	rochhoungnihin2000@yahoo.fr	
27	GAYETAHLINVI Armèle	DAPP/MCRI	Cotonou	95452082	armelegayet@yahoo.fr	

28	Jean Didier AKPONA	CEIBA-NGO	Natitingou	97093652	ajeandidier@gmail.com	
29	HOUNWEDO M. Samson	Consultant/Secrétariat Rapportage	Cotonou	95175303 96569853	samwedo@yahoo.fr	
30	BOSSOU Bienvenu	D.E CeSaReN	cotonou	97084927	cesarenong@yahoo.fr	
31	BOSSOU Bibiane	C/SAF CeSaReN	cotonou	97132063	bobyass2006@yahoo.fr	
32	DOSSOU-BODJRENOU S. Marie	Nature Tropicale chgé de Pgn zone humide	Cotonou	97 32-42-50	mariedossoubodjrenou@yahoo.fr	
33	SARI Charles	MJLDH	Cotonou	97793446	//	
34	HEIDBRINK, Kathrin	Facilitateur	Bonn, Allemagne	+49-170-4831163	kathrin.heidbrink@web.de	
35	LASSEN Barbara	GIZ	Bonn	+49/151/14047149	barbara.lassen@giz.de	
36	AKOUEHOU Gaston	Point Focal Biodiversité	cotonou	95563534	akouehougas@yahoo.fr	
37	GBAGUIDI Fernand	Chercheur CBRST	P/Novo	97448887	ahokannou@yahoo.fr	
38						
39						
40						

Annexe 4: Termes de Référence

I. CONTEXTE

Au bout de dix ans de négociations, le *Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (PN/APA) relatif à la Convention sur la diversité biologique (CDB) a* été adopté en octobre 2010 à la 10ème Conférence des Parties à la CDB, à Nagoya, au Japon.

A présent, le *Protocole de Nagoya* est le point de départ d'une série de processus destinés à mettre en œuvre l'APA au niveau national. Ceci inclut notamment la ratification du Protocole de Nagoya, la définition des politiques et stratégies générales APA, la mise en place de réglementations nationales APA et de mécanismes institutionnels, la prise en compte des connaissances traditionnelles, des questions transfrontalières et les stratégies de valorisation.

Ces processus nécessitent l'implication et la participation d'une large série d'acteurs qui arrivent chacun avec des points de vue et des intérêts différents et parfois divergents, qu'il s'agisse d'organismes publics, de scientifiques, d'entreprises, de communautés locales, etc. Pour conduire ce processus complexe, le Bénin a mis en place un comité interministériel et a pour ambition de l'élargir à d'autres acteurs clés de telle sorte que chaque membre devienne le porte parole et l'acteur central devant conduire ce processus complexe de manière satisfaisante.

L'analyse du fonctionnement du comité mis sur pied démontre que les acteurs en place sont bien informés des principes de l'APA mais ne jouent pas encore pleinement, avec l'engagement requis par ce processus complexe, le rôle qui doit être le leur.

Le Bénin a déjà signé le Protocole et est très avancé dans le processus de sa ratification. Conformément aux champs d'application, il devrait s'investir en priorité dans la mise en place de sa stratégie. La mise en place de cette stratégie implique la nécessité de réfléchir et d'opérer des choix judicieux, réalistes et applicables au contexte national qui est déjà régi par une multitude de normes et procédures. Il en sera de même pour tous les autres processus au regard de leur complexité. L'opération de choix réalistes tout le long des processus APA nécessite un engagement et un dialogue permanents des acteurs au niveau national. Pour ce faire, il est nécessaire de doter les personnes responsables de la mise en œuvre de l'APA de connaissances et d'habiletés méthodologiques et conceptuelles pour s'appliquer à cette tâche. Ils devront être en mesure d'analyser les interactions entre les différentes parties prenantes et, conformément au mandat des parties concernées, d'élaborer et de conduire des processus bien conçus. Ceci comprendra la définition et la communication de leurs propres rôles et de leurs positions dans ce processus complexe.

C'est dans ce contexte que le présent atelier se veut le cadre adéquat pour aider d'organiser les acteurs de la mise en œuvre de l'APA à mieux aborder ce processus complexe sur la base de considérations, de méthodes et approches de communication et de diagnostic adaptés aux contexte

II. OBJECTIF

2.1. Objectif général :

L'atelier vise à renforcer l'engagement des acteurs béninois en vue d'une mise en œuvre coordonnée du Protocole de Nagoya et préparer le processus d'élaboration de la stratégie nationale APA du Bénin.

2.2. Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- Informer les participants sur les fondements et principes d'une stratégie APA
- Réfléchir avec les participants sur les grandes orientations de la stratégie nationale APA
- Définir les prochaines étapes et modes de collaboration dans l'élaboration de la stratégie

III. PARTICIPANTS.

Les participants proviendront d'institutions ou de structures engagées dans la promotion de la gestion durable de la biodiversité. Il s'agit des professionnels de l'environnement, des chercheurs, des universitaires, des cadres des ministères sectoriels impliqués dans la mise en œuvre de l'APA, de représentants des communautés locales, des ONG actives dans le domaine, de représentants du secteur privé, des utilisateurs et fournisseurs nationaux, association de praticiens de la médecine traditionnelle. Afin d'assurer l'impact de l'atelier, une attention toute particulière sera portée sur la pluridisciplinarité des participants.

De façon concrète, les personnes provenant des institutions nationales concernées invitées sont présentées dans le tableau à l'annexe N° 1.

L'atelier sera modéré et facilité par trois (03) participants Internationaux :

- Initiative APA : 01 (Barbara Lassen)
- Consultants : 02 (Kathrin et Hugues Quenum)

IV. ELEMENTS DU PROGRAMME

Jour 1 : Mardi 23.04	Jour 2 : Mercredi 24.04	Jour 3: Jeudi 25.04
Ouverture et mise à jour • Introduction au thème et aux objectifs de l'atelier • Faire connaissance mutuelle des participants • Etat de mise en œuvre de l'APA au Bénin • Caractéristiques et éléments d'une stratégie nationale APA	**Echanges sur les grandes orientations de la stratégie béninoise APA** • Echanges sur la vision et les objectifs de l'APA au Bénin • Identification de thèmes et de choix stratégiques dans l'APA au Bénin • Discussion de perspectives, intérêts et doutes des acteurs aux thèmes identifiés	**Feuille de route** • Prochaines étapes dans l'élaboration de la stratégie APA au Bénin • Rôles des acteurs et implication des parties prenantes

N° D'ORD	NOM ET PRENOMS	STRUCTURES	FONCTION	ADRESSE
	Ministère de l'Environnement			
01	Dr. Ir. AKOUEHOU Gaston	DGFRN/MEHU/Cotonou	Point Focal CDB Membre Comité National APA	akouehougaston@yahoo.fr et gastonakouehou@gmail.com 95 56 35 34
02	Ir.AKPONA Hugues	DGFRN/MEHU/Cotonou	Point Focal APA Membre Comité National APA	Hadak01@yahoo.fr et akpona@gmail.com 97 57 14 58
	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique			
03	Prof. GBAGUIDI Fernand	Labo Pharmacognosie CBRST/UAC/MESRS/Porto-Novo	Directeur Membre Comité National APA	ahokannou@yahoo.fr 00229-97448887/95066162
04	Prof. Joachim D. GBENOU	Laboratoire de Pharmacognosie et des Huiles Essentielles/ Université d'Abomey Calavi,	Directeur	gjdjim@yahoo.fr 00 (229) 64 11 62 22/ 90 92 44 16 /93 43 72 79/ 97 53 35 51/ 99 2871 51
05	M. KOCOU-GBEWETOUN Woussa Louis	Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique (CBRST)	Juriste Environnemental, Chercheur	lkocou@yahoo.fr 00 229 97 98 10 07/ 95 75 87 85
06	Pr. AGBANGLA Clément	Laboratoire de Génétique et de biotechnologie /UAC/Abomey-Calavi	Directeur	Clement.agbangla@yahoo.fr 66 44 50 07 et 90 92 86 79
07	Pr. AKOEGNINOU Akpovi	Herbier National du Bénin/UAC	Directeur	akoegnin@yahoo.fr 93 02 38 75
	Ministère de la Santé			
08	Dr.HOUNGNIHIN Roch Appolinaire	Programme National de la Pharmacopée et de la Médecine Traditionnelles (PNPMT) – Ministère de la Santé	Coordonnateur National Membre Comité National APA	roch_houngnihin2001@yahoo.fr +229 95 06 13 35
09	ADJA David Fabrice	Direction de la Pharmacie, du Médicament et des explorations diagnostiques/Ministère de la Santé	Chef Division Pharmacovigilance Membre Comité National APA	fabjas2002@yahoo.fr et dpmms@yahoo.fr 97 53 24 62 / 95 48 64 14
	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche			

10	Ir. SARE Chabi Gani	Direction de l'Agriculture	Directeur Membre Comité National APA	cgsare@yahoo.fr 97 44 08 71 / 95 06 99 86
11	M. ALY Djima	Institut National de Recherche Agricole	Point Focal Traité International sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'Agriculture - APA/FAO Membre Comité National APA	Aldjim5@yahoo.fr 95 06 77 63
12	HOUNKPONOU S. Guy Bertin	Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée	Inspecteur des Denrées Alimentaires	guybertinh@yahoo.fr 97 26 21 98
	Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises			
13	ADANDE François	Agence Nationale de la Propriété Intellectuelle	Directeur	adandef@yahoo.fr 93 79 93 79/97 77 04 90
14	Mme AKPATI Marie Louise	Direction Générale du Commerce Extérieur	Chef Service des Relations Commerciales Internationales Membre Comité National APA	
	Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme			
15	DADJO Hubert Arsène	Direction de la Législation, de la Codification et des Sceaux /MJLDH	Juriste Membre Comité National APA	dadjo1959@yahoo.fr 97 16 85 25
	Ministère Chargé des Relations avec les Institutions			
16	Mme GAYET AHLINVI Armèle	Direction de la Programmation et de la Planification	DPP Adjoint. Membre Comité National APA	armeleg2001@yahoo.fr
	Secteur Privé (Utilisateurs des RG et CT)			
17	GANGNIAHOSSOU Eric Rémy	API-BENIN International Sarl	Economiste-Gestionnaire, Directeur Commercial.	ganerico@yahoo.fr 95 42 62 54/97 32 38 89
18	AHOUANDJINOU Alida Oswalde	DETAREN Ltd./Eau Noble	Directrice technique	alidouce25@yahoo.fr 96 62 71 68
	Communauté Locales (Détenteurs CT et Producteurs/Collecteurs des RG)			
19	HOUNKANLIN Roger	Communauté locale de lokoli		dodjia@ymail.com

				97311736
20				
21				
22	PADONOU Coovi Antoine	A. NA.PRA.ME.TRA.B	Président	cooviantoine@yahoo.fr / sucovepo@yahoo.fr 95 81 69 11 / 97 86 71 74
23	SALAVI Gabriel	A. NA.PRA.ME.TRA.B	Vice Président	sgamao1@gmail.com 95 53 14 27 / 97 88 71 94
	ONG spécialisées et Personnes Ressources			
24	M. N'DANIKOU Sognigbé	Bioversity International	Assistant Scientifique	s.n'danikou@cgiar.org 95 12 27 12
25	AGBANGLA Gaétan	Consultant Indépendant	Consultant Indépendant	gatanagban@yahoo.fr 97 59 07 48
26	Ir. BOSSOU Bienvenu	ONG CeSaReN/Cotonou	Directeur Exécutif	cesarenong@yahoo.fr 97 08 49 27
27	Mr. KOUNOUHO Luc Dieudonné K.	ONG DODJI Association	Directeur Exécutif	donlucae@yahoo.fr; dodjia@ymail.com 97947231/95056138 /93031717
28	Patrice SAGBO	Actions pour le Développement Durable (ADeD)-ONG	Président	psagbo@yahoo.fr +22995955583
29	DOSSOU-BODJRENOU Domiho Marie	Nature Tropicale, Membre de l'UICN	Chargée du programme zones humides	mariedossoubodjrenou@yahoo.fr ; info@naturetropicale.org; ntongmu@yahoo.com + 229 97 32 42 50 /+229 95 23 65 17

Annexe 5 Photos

Exercice de notation du niveau d'avancement du Bénin sur APA

Photo de famille de l'atelier